

Commune
De
TORCE EN VALLEE

Délibérations
Du Conseil Municipal

Date de convocation
6 avril 2022
Date d'affichage
6 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le onze avril à vingt heures trente précises,
Le conseil municipal légalement convoqué le six avril deux mil vingt-deux, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROYER, Maire.

En exercice 15
Présents 10
Votants 14

Étaient présents : Jean- Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Maryse BESNIER, Joël DAVID, , Yves GICQUEL, Annick CUISNIER, Vincent GUILLERME,

Absents et excusés : Émilie LOPES, Michel CHADUTEAU, Pascaline LEGENDRE, Aurélie BUTET
Absent : Olivier LE CORF

Émilie LOPES donne pouvoir à Annick CUISNIER pour voter en ses lieu et place.
Aurélie BUTET donne pouvoir à Denis DEBELLE pour voter en ses lieu et place.
Pascaline LEGENDRE donne pouvoir à Aurélie HOUDAYER pour voter en ses lieu et place
Michel CHADUTEAU donne pouvoir à Céline MATHÉ pour voter en ses lieu et place

Le président a dénombré dix conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE 2022- 028 annule et remplace la précédente

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021
Considérant
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 234 330.03		- 26 800.83	29 726.00	8 716.00	-252 414.86
				21 010.00		
FONCT	550 083.55		268 989.65			819 073.20

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	819 073.20 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	252 414.86 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	50 000.00 € 516 658.34 €

Total affecté au c/ 1068 :	302 414.86 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	- €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
Ligne 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- 261 130.86 €
Ligne 002 : Résultat de fonctionnement reporté	516 658.34 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROYER

